

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 478 du 16 mai 1951 :

n° 478

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 mai 1951

Numéro JO

n° 6 du 15/06/1951

Date du numéro

15 juin 1951

### TEXTE INTÉGRAL

1° Mme Darlin, sage-femme contractuelle, dont le contrat venant à expiration le 31 mai 1951 n'est pas renouvelé, cessera son service pour compter de cette même date. 2° Elle percevra une indemnité égale à un mois et demi de rémunération en vertu de l'article 5 (§ 2) du contrat susvisé. 3° Les droits au rapatriement de Mme Darlin sur la Métropole sont réservés.